

COMMUNIQUÉ POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE - ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE - DU 24 JUIN 2025

L'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire, de SAHAM BANK (anciennement Société Générale Marocaine de Banques) (ci-après "Banque"), s'est valablement tenue le mardi 24 juin 2025, à 9 heures, au siège social de la Banque sis 55, boulevard Abdelmoumen, Casablanca - sur convocation du Directoire.

Les états de synthèse sociaux et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024, certifiés par les commissaires aux comptes et publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée dans le journal d'annonces légales « Les Inspirations ECO » en date du 23 mai 2025 faisant ressortir respectivement un bénéfice net comptable de 389 286 444,43 dirhams et un résultat net part du groupe de 783 346 873,11 dirhams, ont été dûment approuvés par l'Assemblée et n'ont subi aucune modification entre la date de leur publication et la date de leur approbation par l' Assemblée.

L'Assemblée a adopté les résolutions dont notamment :

- La distribution d'un dividende brut de 7,60 dirhams par action au titre de l'exercice 2024, soit un montant global de 155 800 000 dirhams dont la mise en paiement s'effectuera à compter du 10 juillet 2025.
- Le changement de la dénomination sociale de la Banque, qui devient SAHAM BANK, et la modification corrélatrice des statuts de la Banque,
- La mise en conformité des statuts de la Banque avec les dernières dispositions légales en vigueur.